

Antony à gauche

Rassemblement de citoyens

Les élus d'Antony à Gauche dénoncent et proposent

Aménagement des terrains de l'ex. IUFM Val-de-Bièvre : un cadeau de 2 millions d'euros fait au promoteur en charge de l'opération !

2010 : suite à la décision de l'université de Cergy-Pontoise de fermer l'IUFM Val-de-Bièvre, le Conseil général des Hauts-de-Seine, propriétaire des terrains et des bâtiments, décide de les céder à la municipalité pour 9 millions d'€.

2013 : la municipalité revend ces terrains à la société PITCH PROMOTION pour 25 millions d'€.

Le projet de la municipalité sous l'emprise de la spéculation immobilière : réaliser 261 logements privés, 82 logements sociaux, une crèche, installer des commerces ; le tout après avoir démoli les bâtiments existants dont le bâtiment principal pourtant en parfait état.

Nous avons dénoncé ce projet car il consistait à céder au privé des terrains à vocation publique, à démolir un patrimoine pourtant en parfait état, sans permettre à une majorité d'Antoniens de trouver à se loger, vu le montant du prix proposé à la vente : près de 6 800 € au m² !

Aujourd'hui, pour « sauver l'opération », la majorité municipale a décidé de baisser de 2 millions d'€ le prix de vente des terrains au promoteur qui est confronté à des « difficultés de commercialisation ». Un véritable scandale !

Et ce n'est pas le seul cadeau fait au promoteur, il a aussi été autorisé à ne pas installer les panneaux photovoltaïques initialement prévus sur les bâtiments collectifs et des maisons individuelles, et à remplacer le système de ventilation prévue de VMC inversée par une VMC simple.

Un autre projet était possible sur ces terrains qui auraient conservé leur vocation publique en :

- Utilisant le bâtiment principal de l'IUFM Val-de-Bièvre à destination des Antoniens : maison de quartier, salles pour les associations, centre municipal de santé, etc...
- Construisant sur une partie des terrains un ensemble de logements sociaux à taille humaine, répondant en partie aux 2000 demandes en attente.

**FRONT
DE GAUCHE**

Vos élu-e-s
www.antonyagauche.fr



Francois Meunier



Isabelle Delpech

CONSEIL MUNICIPAL du 25 Septembre 2014

Voiries :

Résidences Guillebaud et Lavoisier oubliées ?

Suite à la construction des nouveaux logements sociaux aux Bas Gravières, la ville vient d'accepter qu'Antony Habitat lui rétrocède la rue de Samoëns et l'allée de la Tuilerie, ainsi leur entretien ne sera plus à la charge des locataires. Quand les voiries des résidences Guillebaud et Lavoisier seront-elles enfin rétrocédées à la ville ?

Aujourd'hui leur entretien, ainsi que leur éclairage pèsent toujours sur les locataires. Une situation anormale sur laquelle les élus sont déjà intervenus plusieurs fois !

Autolib :

Peut mieux faire...

Justifiée par la volonté d'encourager les alternatives à la voiture individuelle en complétant les offres de transport en commun et en développant les circulations douces, la ville a

décidé d'adhérer au syndicat mixte Autolib Métropole. Ainsi, 6 stations et 3 emplacements « recharge libre » seront implantés sur la ville.

Pourquoi pas ? Mais encourager les alternatives à la voiture individuelle ne peut se limiter à planter Autolib sur la ville. Il faut développer les offres de transports en commun et l'usage du vélo. La ville doit :

- **s'engager** dans la mise en place d'un réseau de transport en commun en site propre sur la RD 920 comme prévu dans le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France.

- **porter** au niveau de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre la gratuité du Paladin.

- **faire le nécessaire** pour qu'il n'y ait pas d'interruption des pistes cyclables sur la RD 920 entre le centre-ville et la Croix de Berny contrairement à ce qui est prévu par le Conseil général.

Lycée Descartes :

le goût amer de l'austérité

Alors que le groupe « Antony à Gauche » avait proposé que le conseil municipal adopte un vœu demandant au Recteur de l'Académie de Versailles, et au Directeur Académique des Hauts-de-Seine la ré-attribution pour le lycée Descartes des heures d'enseignements supprimées pour cette rentrée, le Maire a refusé le vœu, estimant que l'Education devait elle aussi faire des économies, dans le contexte de crise actuel.

C'est clair, en soutenant la politique d'austérité mise en oeuvre par le gouvernement le Maire confirme que pour lui l'école publique n'est pas sa priorité !

Nous regrettons cette situation car certains cours ne pourront être dédoublés, aggravant ainsi les conditions de réussite des lycéens de Descartes et les conditions de travail des enseignants.

Des spectacles offerts aux plus démunis

C'est ce que les élus d'Antony à gauche ont proposé pour les concerts classiques, les festivals « Rencontres internationales de guitare » et « Place au jazz », et pour le cinéma, en direction des bénéficiaires du minimum vieillesse, du RSA, de l'allocation adulte handicapé. Un geste qui ne serait pas seulement financier mais contribuerait à rompre l'isolement des personnes. La municipalité semble vouloir y répondre favorablement, nous verrons donc aux actes !

Le Maire refuse l'encadrement des loyers

Aujourd'hui les locataires du secteur privé sont nombreux à éprouver des difficultés à régler leur loyer, précipitant certains dans la précarité. Une des mesures de justice sociale visant à réduire les inégalités en matière d'accès au logement c'est l'encadrement des loyers du secteur privé, voté dans la loi ALUR... mais « détricoté » par le gouvernement Valls ! Laissant cependant aux villes la possibilité de mettre en oeuvre cette mesure.

Notre groupe a demandé au Maire s'il était prêt à mener cette démarche. Sa réponse fut sans appel : « *l'encadrement des loyers décourage l'investissement dans le secteur privé du logement. Il ne saurait en être question.* »

Décidément le Maire préfère encourager la spéculation immobilière car en renonçant à l'encadrement des loyers le maire met surtout à mal le pouvoir d'achat des locataires Antoniens !

pour tout contact : fdgantonj@gmail.com